

MAIRIE
de
DONNENHEIM
67170



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2014

Membres présents: Mr REPP Guy – Mr KAPPS Christophe – Mr RIVAUD Benjamin – Mr SCHISSELE Stéphane – Mme HASE-TARIANT Brigitte - Mr GILLIG Thomas – Mme RIBSTEIN Catherine – Mme HAMM Leslie – Mr PIERRON Jérôme –Mr RIFF Aurélien – HERTZOG Frédéric.

Membres absents excusés : /

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des procès-verbaux du Conseil Municipal du 13 mars 2014 et du 30 mars 2014.
- 2) Taux d'imposition des taxes locales
- 3) Budget primitif 2014
- 4) Commission Communale des impôts Directs (CCID)
- 5) Commissions municipales
- 6) Délégués de la commune auprès de l'Établissement Public Foncier du Bas-Rhin.
- 7) Composition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- 8) Représentant de la Commune auprès de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- 9) Embauche d'un emploi contrat d'avenir
- 10) Divers.

1) **Approbation des procès-verbaux du Conseil Municipal du 13 mars 2014 et du 30 mars 2014.**

Monsieur le Maire soumet aux membres les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal du 13 mars 2014 et du 30 mars 2014.

-Approbation du procès verbal du 13 mars 2014

Monsieur le Maire précise que le compte rendu du 13 mars 2014 ne sera signé après approbation que par les seuls conseillers municipaux en exercice à cette date.

Aucune observation n'étant formulée, les membres présents (5) (Repp Guy, Rivaud Benjamin, Schisselé Stéphane, Kapps Christophe, Hase-Tariant Brigitte) approuvent le procès verbal du 13 mars 2014. Les 6 autres conseillers municipaux du conseil municipal précédent ont reçu par courrier le Procès verbal et sont invités à passer en mairie pour signer le procès verbal si approbation de leur part.

- Approbation du procès verbal du 30 mars 2014

Aucune observation n'étant formulée, **le Conseil Municipal décide par 11 voix d'adopter le procès-verbal de la séance du 30 mars 2014.**

2) Fixation des taux d'imposition pour 2014

Monsieur le Maire délègue la présidence à Monsieur KAPPS Christophe, Adjoint au Maire en charge des finances. Ce dernier soumet à l'assemblée la fixation des taux 2014. Après discussions et explications aux membres du conseil municipal :

Les taux 2013 se sont élevés à :

- taxe d'habitation	7,47 %
- taxe sur le foncier bâti	2,35 %
- taxe sur le foncier non bâti	18,43%
- cotisation foncière des entreprises	10,35%

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition de 2%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve par 11 voix Pour

- de fixer les taux 2014 comme suit :

- taxe d'habitation	7,62 %
- taxe sur le foncier bâti	2,39 %
- taxe sur le foncier non bâti	18,79 %
- cotisation foncière des entreprises	10,55 %

- de fixer le produit global attendu concernant les 3 taxes directes locales et de la C.F.E. pour 2014 à **35270,00 Euros**.
- de prévoir au BP 2014 un montant de **15000,00 Euros** pour le prélèvement du fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)
- d'accepter la reconduction des subventions aux associations pour l'année 2014 selon l'annexe IV B1.7 du Budget Primitif 2014.

3) Budget primitif 2014

Monsieur le Maire délègue la présidence à Monsieur KAPPS Christophe, Adjoint au Maire en charge des finances. Ce dernier soumet à l'assemblée le budget primitif 2014. Après discussions et explications aux membres du conseil municipal :

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2014 ainsi élaboré.

<u>Section de fonctionnement</u> : Dépenses :	197387,00 €
Recettes :	197387,00 €

Section d'investissement : Dépenses : 173686,79 €
Recettes : 173686,79 €

**Après délibération, le Conseil Municipal
 Décide par 11 voix Pour**

- d'adopter le Budget Primitif 2013 ainsi présenté.

4) Commission Communale des impôts Directs (CCID).

Monsieur le Maire présente la Commission Communale des impôts Directs (CCID), la mission des membres de la commission. La liste constituée comportera 12 titulaires et 12 suppléants.

Catégories de contribuables représentés	membres titulaires	membres suppléants
Représentants des contribuables Soumis à la taxe foncière sur les Propriétés non bâties	RIFF Aurélien GILLIG Thomas	GRASS Marc HAGER Bernard
Représentants des contribuables Soumis à la taxe foncière sur les Propriétés bâties	RITLENG Daniel HERTZOG Frédéric	OTT-LELLIG Véronique LAUTERBACH Gabriel
Représentants des contribuables Soumis à la taxe d'habitation	REPP Dominique HASE TARIANT Brigitte	SCHISSELE Stéphane REPP Valentin
Représentants des contribuables Soumis à la taxe professionnelle	RIVAUD Benjamin ADEMAJ Fadil	KAPPS Christophe RITLENG Nicolas
Représentants des contribuables Soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune	RIBSTEIN Catherine FICHER Claude	HASE Brigitte PIERRON Jérôme
Lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisées supérieur à 100 ha, représentants des propriétaires de bois et forêts.	RITLENG Albert BOEHLER Eric	GRASS Alphonse MARMILLOD André

Approuvé à l'unanimité

5) Commissions municipales

Monsieur le Maire présente les commissions municipales, le rôle des commissions

Après un appel de candidature, se présentent :

Commission urbanisation et voirie :

Monsieur Rivaud Benjamin, Monsieur SCHISSELE Stéphane, Madame RIBSTEIN Catherine, Monsieur HERTZOG Frédéric, Monsieur GILLIG Thomas, Madame HASE TARIANT Brigitte,

Commission embellissement du village :

Monsieur REPP Guy, Monsieur PIERRON Jérôme, Monsieur KAPPS Christophe, Madame HAMM Leslie

Le Conseil Municipal après avoir voté, désigne par 11 voix Pour

- 1) Monsieur Rivaud Benjamin, Monsieur SCHISSELE Stéphane, Madame RIBSTEIN Catherine, Monsieur HERTZOG Frédéric, Monsieur GILLIG Thomas, Madame HASE TARIANT Brigitte,

Membres de la commission urbanisation et voirie

- 2) Monsieur REPP Guy, Monsieur PIERRON Jérôme, Monsieur KAPPS Christophe, Madame HAMM Leslie

Membres de la commission embellissement du village

6) Délégués de la commune auprès de l'Etablissement Public Foncier du Bas-Rhin (EPF du Bas Rhin).

Monsieur le Maire présente l'Etablissement Public Foncier du Bas Rhin, son rôle et son domaine d'intervention. En tant qu'adhérent à l'EPF du Bas Rhin la commune sera représentée au sein de l'EPF du Bas Rhin par un délégué titulaire et par un délégué suppléant.

Après un appel de candidature, se présentent :

Monsieur **Guy REPP Maire comme titulaire** et Monsieur **Aurélien RIFF comme suppléant**

Il est procédé au déroulement du vote.

Le Conseil Municipal après avoir voté, désigne par 11 voix Pour

Monsieur **Guy REPP Maire comme titulaire** et Monsieur **Aurélien RIFF comme suppléant**

7) Composition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Monsieur le Maire présente le Centre Communal d'Action Social (CCAS), son rôle et son domaine d'intervention.

Le Conseil Municipal fixe à 6 membres outre le Président (le Maire) la composition du C.C.A.S de la commune.

Après un appel de candidature, se présentent :

Monsieur SCHISSELE Stéphane, Madame RIBSTEIN Catherine, Madame HASE Brigitte, Monsieur PIERRON Jérôme, Monsieur RIVAUD Benjamin, Monsieur RIFF Aurélien

Il est procédé au déroulement du vote.

Le Conseil Municipal après avoir voté, désigne par 11 voix Pour

Monsieur SCHISSELE Stéphane, Madame RIBSTEIN Catherine, Madame HASE Brigitte, Monsieur PIERRON Jérôme, Monsieur RIVAUD Benjamin, Monsieur RIFF Aurélien

Membres du CCAS

8) Représentant de la Commune auprès de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Monsieur le Maire présente l'Union Départementale des Associations Familiales(UDAF). La commune de Donnenheim sera présentée par un délégué familial au sein de l'UDAF. En accord avec l'UDAF, je propose de désigner Monsieur HASE Thierry habitant de Donnenheim comme délégué familial.

Le Conseil Municipal après avoir voté, approuve par 11 voix Pour

-La désignation de Monsieur HASE Thierry comme délégué familial auprès de l'UDAF

9) Embauche d'un emploi contrat d'avenir

Contrat d'accompagnement à l'emploi.

Monsieur le Maire présente le contrat unique d'insertion, contrat de droit privé. Les éléments du contrat sont présentés par monsieur le Maire : Durés du contrat, aide financière, bénéficiaire engagements de l'employeur et objectif du contrat. Pour la commune de Donnenheim il est important de préparer le remplacement de monsieur Bousquet Christian, agent technique municipale qui désire prendre sa retraite.

De nombreuses personnes sont en situation de précarité ou en difficulté d'insertion professionnelle. Avec la crise économique actuelle et la dégradation de la situation économique, le gouvernement a débloqué des fonds pour la signature de contrats aidés.

L'objectif est de faciliter l'insertion sociale et professionnelle d'allocataires de minimas sociaux ou de personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Les critères d'accès sont fixés limitativement.

Il ne s'agit évidemment pas de remplacer des postes de titulaires par des agents sous contrat précaire. Mais il y a moyen d'accueillir l'une ou l'autre personne afin de lui permettre de remettre le pied à l'étrier et lui donner la chance d'un nouveau départ dans la vie.

Bien entendu, la Commune de Donnenheim s'engage à désigner un tuteur pour l'accompagnement de cette personne et s'engage à lui faciliter l'accès à des formations.

Le contrat est conclu pour une durée minimale de 6 mois. Sa durée maximale, renouvellements et prolongements inclus, est de 2 ans. Par dérogation, la durée maximale pourrait être portée à 5 ans.

La durée du travail est fixée à 20 heures par semaine.

Une aide financière de l'Etat est perçue à hauteur de 90 % du smic brut.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 11 voix Pour

- d'autoriser le Maire à signer des contrats aidés avec des personnes en difficulté.

11) Divers.

Nettoyage des trottoirs : Une communication sera faire, afin que chaque riverain nettoie le caniveau devant chez lui. (mauvaises herbes, autre...)

Déjections canines : Une communication sera faire pour les propriétaires de chiens assurent le ramassage des déjections de leur toutou. Les sacs de ramassage sont disponibles en mairies. Un distributeur de sachets sera mis en place près de la mairie.

NOMS DES ELUS	SIGNATURES
Monsieur REPP Guy	
Monsieur BOCCAGE Jean-René	
Monsieur GRASS Marc	
Monsieur KAPPS Christophe	
Monsieur SCHISSELE Stéphane	
Madame HASE-TARIANT Brigitte	
Madame DAVID-ROESCH Christine	
Monsieur RITLENG Daniel	
Monsieur RIVAUD Benjamin	
Madame OTT-LELLIG Véronique	
Monsieur GILLIG André	